

Initiatives ministérielles

comme il leur en faut dans Souris—Assiniboia et Brandon—Souris.

Il lui faut un programme spécial d'aide sécheresse cette année parce que la sécheresse s'est encore aggravée par rapport à 1988, qui a été l'année la plus terrible jamais connue depuis les années 30. En adoptant maintenant cette loi sans réduire le montant des primes, nous perpétuons la nécessité de nouveaux programmes au coup par coup, comme il en faut cette année dans Souris—Assiniboia et Brandon—Souris.

M. Vic Althouse (Mackenzie): Monsieur le Président, j'ai remarqué que dans ses observations, le député d'Egmont disait que cette proposition était inacceptable pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique.

Pourrait-il nous dire si les contrats existants dans ces provinces sont tels que l'assurance continuera en vertu de la loi existante ou si les gens seront forcés de signer de nouveaux contrats en vertu de la nouvelle loi, le projet C-48?

M. McGuire: Monsieur le Président, d'après mes renseignements, le gouvernement fédéral va adopter un règlement qui inclura toutes les provinces, qu'elles soient d'accord ou non avec la loi que nous adoptons aujourd'hui.

Le ministre a dit également, la semaine dernière, qu'il étudie actuellement avec le Nouveau-Brunswick et qu'il continuera d'étudier avec l'Île-du-Prince-Édouard les détails d'un arrangement légèrement différent. À quelle vitesse cela se fera-t-il, je n'en sais rien, mais à compter du 1^{er} avril, l'Île-du-Prince-Édouard devra modifier son appareil administratif, à ses frais, et mettre le système en vigueur avant 1993.

On demande aux provinces de faire les changements, mais j'espère que l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral vont finalement s'entendre sur quelque chose qui économisera de l'argent aux producteurs de l'île et rendra la participation au programme plus attrayante.

Le président suppléant (M. Paproski): Le secrétaire parlementaire ne peut pas adresser une question au député d'Algoma, mais s'il a une autre question à poser

au député d'Egmont, je veux bien, à condition qu'il soit bref.

M. Len Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur le Président, j'aimerais simplement indiquer que, dans la plupart des cas, les producteurs de la Saskatchewan à qui j'ai parlé et qui s'intéressent au nouveau programme, voudront une plus grande protection. C'est ce que me disent les producteurs et c'est ce qui compte, l'opinion de la base.

En Saskatchewan, il est important que les producteurs puissent accroître leur protection de quatre ou cinq boisseaux l'acre, ce qui représente le risque le plus grand. Naturellement, la prime est un peu plus élevée, mais la plupart des producteurs choisissent cette protection.

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, nous étudions aujourd'hui le projet de loi C-48, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte, qui en est à l'étape de la troisième et dernière lecture. Il montre encore une fois que le gouvernement se décharge de ses responsabilités sur les Canadiens.

Nous avons vu comment le gouvernement s'efforce de limiter ses interventions. Les exemples sont nombreux, mais sa démarche est devenue manifeste avec l'Accord de libre-échange et elle se poursuit avec les derniers projets de loi dont nous avons été saisis. Le projet de loi C-21 modifiant la Loi sur l'assurance-chômage figurait sur cette longue liste.

Je ne veux pas m'éloigner du projet de loi qui nous occupe, mais je dois dire quelques mots du projet de loi C-21 pour étayer l'argumentation que je veux présenter aujourd'hui.

Le projet de loi C-21, la Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage, comporte bien des lacunes. Il permet notamment au gouvernement fédéral de se dégager de ses responsabilités en matière de financement du programme. Ce sont les employés et les employeurs du pays qui devront financer le régime en totalité, à la suite de l'adoption du projet de loi C-21. Le gouvernement fédéral n'apportera aucune contribution financière. Le projet de loi tend à dégager le gouvernement fédéral de ses responsabilités financières, et je m'y oppose.

Plus récemment, les Canadiens se rappellent sûrement que le budget présenté par le ministre des Finances le 20 février transférait une plus grande part des coûts de l'enseignement postsecondaire et des soins de santé aux